



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS – ÉCOLE LOUIS-HIPPOLYTE-LAFONTAINE

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine, tenue le 11 septembre 2024, à 19 h 30 au gymnase de l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine à 19 h 30, 4245 rue Berri, Montréal, Québec, H2J 2P9.

## PRÉSENTS : (liste de présence jointe en annexe)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Loli Sénéchal-Berthiaume déclare l'assemblée ouverte. Il est 19h50.

## 2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Marie-Laure Ollier :

**QUE** Loli Sénéchal-Berthiaume agisse à titre de président ou de présidente d'assemblée.  
Geoffroy Roblot seconde

[...]

C'est adopté par acclamation.

### 3. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
  2. Désignation d'un ou d'une présidente d'assemblée
  3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  4. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
  5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée (13 septembre 2023)
  6. Constatation de la convocation de l'assemblée
  7. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales
  8. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement – *facultatif*
  9. Nomination d'un ou d'une présidente d'élections

10. Adoption de la procédure d'élection
11. Élections des membres parents au conseil d'établissement
12. Élections des parents substituts au conseil d'établissement
13. Élection du ou de la représentante au comité de parents
14. Election d'un substitut pour siéger au comité de parents
15. Proposition de formation d'un organisme de participation des parents
16. Parole au public - *facultatif*
17. Varia – Points divers
18. Levée de l'assemblée

**IL EST PROPOSÉ PAR** Yannick Charlet que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

France Bunton seconde.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **4. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ** par Yannick Charlet :

**QUE** Marie-Laure Ollier agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Simon-Olivier Sénécal seconde.

[...]

**Adopté à l'unanimité.**

#### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU (13 septembre 2023)**

**IL EST PROPOSÉ** par Domitille Malfait que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents du 13 septembre 2023 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Sophie Rivet seconde.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **6. CONSTATATION DE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE**

L'avis de convocation a été transmis en conformité avec l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*.

#### **7. PRÉSENTATION DE LA CAPSULE D'INFORMATION SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE/CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Visionnement de la capsule : <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/conseils-comites/conseil-etablissement/>

DM

---

Initiales de la présidence  
d'assemblée

MLO

---

Initiales du/de la  
secrétaire d'assemblée

## **8. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (*facultatif*)**

Le rapport annuel du conseil d'établissement est disponible sur le site internet de l'école.

Loli fait un bref retour sur les grands thèmes traités l'an passé. Élément phare : la remise en place de la circulation des parents dans l'école (au service de garde), depuis le printemps.

L'amélioration de la communication a aussi été au cœur des discussions : diffuser plus rapidement les procès-verbaux aux parents, faciliter les échanges avec les membres du CÉ, sonder les élèves sur leurs préoccupations, penser les investissements de l'école en fonction des intérêts généraux...

Le bilan est donc très positif – malgré deux démissions du côté de l'équipe-école – et le climat est resté harmonieux, même lorsque certaines discussions soulevaient des désaccords.

Loli mentionne que les rencontres sont un lieu d'échanges privilégié et qu'elles sont ouvertes au public.

Elle rappelle que l'OPP et ses nombreux mandats sont aussi des excellents moyens de s'investir dans notre école.

Enfin, Loli invite les parents à participer à la rentrée des parents, le mardi 17 septembre à partir de 15h00 pour en apprendre plus sur les différentes activités et façons de s'impliquer dans notre école.

## **9. NOMINATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS**

**IL EST PROPOSÉ** par Loli Sénéchal-Berthiaume :

**QUE** Philippe Lafrenière agisse à titre de président d'élections.

Yannick Charlet seconde.

## **10. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION**

Philippe rappelle la constitution du CÉ : Maximum 12 personnes dont maximum 5 parents-représentants élus.

Substituts : minimum 2, maximum 5.

Comité de parents : 1 représentant parmi les parents élus et 1 substitut parmi les parents élus (ne peut pas être un substitut).

Le vote peut se faire par bulletin secret ou à main levée.

**IL EST PROPOSÉ** par Sophie Denizou de procéder de la manière suivante : vote à main levée.

**Adoptée majoritairement.**

## **11. ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a 2 postes en élection pour des mandats de 2 ans ;

DM

MLO

**CONSIDÉRANT** les candidatures manifestées :

Domitille Malfait

Sophie Denizou

Sophie de Fouquières

Pauline Thomas

Chaque candidate se présente brièvement avant de passer au vote.

Scrutateurs (qui n'ont pas de droit de vote) : Philippe, Kelly Remay et Loli.

**Un vote est tenu à main levée.**

**Dévoilement des résultats :**

Domitille Malfait et Sophie de Fouquières sont élues.

## **12. ÉLECTIONS DES MEMBRES PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**CONSIDÉRANT** que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'élection d'au moins 2 substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance et qu'il ne peut y avoir plus de membres substituts que de représentants parents;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a 5 représentants de parents élus au conseil d'établissement;

**CONSIDÉRANT** les candidatures manifestées :

Sophie Denizou

Vincent Dupuy

Émilie Semani

Pauline de Clerck

Daphnée Kouretas

**Les 5 postes sont comblés par acclamation.**

Chaque candidat se présente brièvement.

## **13. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

DM

MLO

**CONSIDÉRANT** que l'assemblée doit élire un représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

**CONSIDÉRANT** les candidatures manifestées :

Marie-Laure Ollier

**Élu par acclamation.**

#### **14. ÉLECTION D'UN MEMBRE SUBSTITUT POUR SIÉGER AU COMITÉ DE PARENTS**

**CONSIDÉRANT** que l'assemblée souhaite élire un substitut au représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

**CONSIDÉRANT** les candidatures manifestées :

Simon-Olivier Sénéchal

**Élu par acclamation.**

#### **15. PROPOSITION DE FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)**

**CONSIDÉRANT** que l'assemblée doit déterminer si elle souhaite former un organisme de participation des parents (ci-après, « OPP ») ou non;

**CONSIDÉRANT** que si elle décide de former un OPP elle doit en déterminer le nom, la composition, les règles de fonctionnement et en élire les membres;

**Formation d'un OPP :**

**IL EST PROPOSÉ** par Loli de former un OPP.

**Adoptée à l'unanimité**

**Élection des membres de l'OPP :**

**CONSIDÉRANT** les candidatures manifestées :

Stéphanie Baudin

Pauline de Clerck

Marilyne Pires

DM

---

Initiales de la présidence  
d'assemblée

MLO

---

Initiales du/de la  
secrétaire d'assemblée

France Bunton

**Par acclamation, les 4 membres sont élues.**

#### **16. PAROLE AU PUBLIC (facultatif)**

Sophie Denizou :

- Présentation des comités : regret que les comités n'aient pas fait l'objet d'une présentation, comme les années précédentes.

Explication : Les comités ne sont pas présentés cette année pour réduire la durée de l'AG. Cette présentation sera faite mardi 17 sept. à la fête des parents.

Yannick Charlet :

- Commentaire constructif : grande appréciation de la clarté des explications et des informations reçues ce soir. Bravo!

Julia Duchastel :

- Constitution CÉ : se demande si les enseignants sur le CÉ sont déjà choisis.

Réponse : oui.

#### **17. VARIA**

N/A

#### **18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée prend fin. Il est 21h03.



Présidente



Secrétaire d'assemblée

DM

Initiales de la présidence  
d'assemblée

MLO

Initiales du/de la  
secrétaire d'assemblée